

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur *(TVA en vigueur 20 %)*

TRANSACTION	
Terrain à Bâtir	7 % TTC du prix net vendeur
De 0 à 24 999 €	Forfait de 3 000 € TTC
De 25 000 € à 49 999 €	Forfait de 5 000 € TTC
De 50 000 € à 99 999 €	Forfait de 9 000 € TTC
De 100 000 € à 169 999 €	7 % TTC du prix net vendeur
De 170 000 € à 299 999 €	6 % TTC du prix net vendeur
+ De 300 000 €	5 % TTC du prix net vendeur

Honoraires de location TTC *(TVA en vigueur 20 %)*

LOCATION		
Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	120 € TTC	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC/M ² de surface habitable zone tendue	10 € TTC / m ² de surface habitable zone tendue
Etat des lieux location vide	3 € TTC/M ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location meublée	3 € TTC/M ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI GARE IMMOBILIER – 5, avenue Anatole France – 94400 VITRY SUR SEINE

Honoraires au 01/02/2018

SAS Capital social de 1 000 € / RCS B CRETEIL 834 191 553 Carte professionnelle T n° CPI 9401208000024324 délivrée par CCI Paris ILE DE FRANCE

Garantie : pas de garantie